



Escapade dans le Sancy

Samedi 15 février 2025

Départ en début de matinée en direction du Sancy.

Arrivée à Murat le Quaire.

Découvrez le Scénomusée Toinette et Julien. Un extraordinaire voyage dans le temps ! Jeux de lumières, musiques, objets animés et effets spéciaux vous plongent dans le quotidien de deux montagnards : Toinette et Julien. Toinette, la grand-mère du XIXème siècle, que nous aurions tous aimé avoir. Julien, citadin d'aujourd'hui, en quête d'une nouvelle vie dans le Sancy. Tous deux vous racontent avec émotion leur quotidien de montagnards. En écoutant les histoires narrées par Toinette et Julien, vous traversez deux siècles d'histoire auvergnate.

Déjeuner dans une auberge du Sancy.

L'après-midi, direction Saint-Nectaire avec la visite des Fontaines pétrifiantes, savoir-faire ancestral unique au monde.

Dans cette entreprise familiale, les sources thermo minérales sont utilisées pour créer des objets de décoration en calcite puis visite de la Ferme des Lambres avec dégustation de fromages AOP Auvergne.

Retour vers votre région.

Départ au choix :

Néris-les-Bains

Montluçon

Moulins* (+20€)

St Amand Montrond* (+20€)

*à partir de 5 personnes

129€ / personne

Païement à la réservation

Inclus dans le tarif :

- Le transport en autocar grand tourisme
- Le déjeuner incluant kir, entrée, plat, dessert, ¼ de vin et café
- Les visites et dégustations mentionnées au programme

Non inclus dans le tarif :

- Les dépenses à caractère personnel
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Inclus dans le tarif »

Nous ne proposons pas d'assurance pour cette journée.

Points de départ :

- Néris les Bains : dépôt Thermévasion
- Montluçon : Pharmacie St Jean, Place des Marais
- Moulins (+20€) : Parking CNCS
- Saint Amand (+20€) : Rue Nationale devant Agence Fram Waticar

Modalités de paiement :

- Chèque
- CB à distance ou sur place
- Chèques vacances
- Espèces

THERMEVASION SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER CE VOYAGE SI UN NOMBRE SUFFISANT DE PARTICIPANTS N'EST PAS ATTEINT

Programme soumis à variation en fonction des mesures gouvernementales en vigueur

Crédit photo : OT Sancy